

Demande de badges d'accès au parking « P6 - Gare Routière » de Genève Aéroport

Catégories		À cocher : un seul choix par demande.	
CARS	<i>(+ de 2m50, et/ou de plus de 17 sièges, y compris chauffeur)</i>	☐	Concession ou autorisation OFT/GLCT de lignes régulières
		☐	Autres autocaristes en lien direct avec les activités aéroportuaires
NAVETTES	<i>(de + de 2m, jusqu'à 2m49), et/ou de plus de 9 sièges, y compris chauffeur)</i>	☐	Concession ou autorisation OFT/GLCT de lignes régulières
		☐	Concession ou autorisation de GA (service de navettes + parking excentré)
		☐	Hôtels
		☐	"Hôtels en pool", (un minimum 3 hôtels regroupés)
		☐	Équipage (navette exclusivement dédiée à des équipages)
		☐	Sociétés/Entreprises
		☐	Autres navettes en lien direct avec les activités aéroportuaires

Informations	
Raison sociale de transporteur :	
Rue et numéro :	
Adresse complémentaire :	
Code postal :	Localité :
Canton ou département :	Pays :
Personne de contact :	
Téléphone :	Email :

Documents à fournir & Signature			
- Pour chaque véhicule désirant une carte d'accès au parking « P6 - Gare Routière P6 », copie obligatoire de la carte grise indiquant la norme Euro. - Copie de la concession/autorisation délivrée par l'OFT/GLCT pour les lignes régulières.			
Par sa signature, le demandeur déclare avoir pris connaissance sur le site internet de Genève Aéroport, www.gva.ch/transporteurs de la procédure d'accès au parking « P6 - Gare Routière », y compris les tarifs, et à la respecter. Par ailleurs, le demandeur doit s'annoncer à GA, immédiatement et par écrit, tout changement concernant les données communiquées ci-dessus ou les pièces justificatives. En cas de demande de badge annuel, le paiement du forfait y relatif est dû dans les 30 jours suivant la date de la facture ; le badge n'est pas renouvelé automatiquement ; le demandeur accepte que le forfait dû n'est pas remboursable même si le demandeur n'utilise plus le badge en cours d'année ; il n'est pas possible de suspendre la période de validité du badge ; est réservée la situation dans laquelle les aires de stationnement désignées par Genève Aéroport devait être fermées pour une durée prolongée.			
Date :		Signature du demandeur :	

Demande de badges d'accès au parking « P6 - Gare Routière » de Genève Aéroport

	Marque/type du véhicule	Nb de sièges, y compris chauffeur	Class. Euro	Numéro d'immatriculation	Numéro de carte d'accès
Exemple :	"RENAULT MASTER"	14	5	GE 123 456	<i>À remplir par le demandeur si renouvellement carte déjà existante/ si nouvelle demande à remplir par Genève Aéroport</i>
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Commentaires :